

L'Exécutif et le Législatif haïtiens arrivent à un consensus pour éviter un vide de pouvoir



Port-au Prince, 2 février, (RHC, AlterPresse).- L'Exécutif et l'Assemblée Nationale d'Haïti se sont mis d'accord sur un plan pour garantir qu'il n'y ait pas de vide de pouvoir dans ce pays lorsque le président Michel Martelly quittera le pouvoir, le 7 février.

Le président et les leaders des chambres du Parlement ont décidé que la présidence sera assumée par un premier ministre intérimaire, qui devra avoir l'appui de tous les secteurs politiques. Il devra aussi être ratifié par le Parlement et accomplir une feuille de route pour mettre fin à la crise politique dans ce pays.

Les deux pouvoirs se sont mis d'accord pour organiser le second tour des élections le 24 avril et la prise de possession le 14 mai. Ils ont également décidé de la restructuration du Conseil Électoral Provisoire.

Le dialogue entre les leaders des principaux pouvoirs en Haïti a eu lieu avant que la mission de l'Organisation des États Américains, l'OEA, dont la présence a été très contestée et se trouve à l'origine de protestations populaires, commence ses travaux de médiation.

Pour sa part, l'ordre des avocats de Port-au-Prince encourage une solution proche de la légalité pour éviter une impasse.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/83028-lexecutif-et-le-legislatif-haitiens-arrivent-a-un-consensus-pour-eviter-un-vide-de-pouvoir>



Radio Habana Cuba